## Secourisme en milieu sauvage et éloigné

Ce cours reprend les thèmes abordés dans la formation de secourisme général et RCR. En outre, il propose des techniques spécialement conçues pour les interventions en milieu sauvage et éloigné ainsi que des stratégies afin de donner des soins prolongés jusqu'à 24 heures. Une partie du cours est enseignée en plein air et exige des participants une plus grande endurance et une bonne condition physique, comparativement à une formation de secourisme typique. Il convient aux personnes qui travaillent ou vivent dans des endroits éloignés ou qui sont passionnées d'activités de plein air.



Durée	20 heures d'enseignement (plus de 25 % du cours doit se dérouler en milieu non urbain, si possible plus de 50 %)	
Formateur	Moniteur de secourisme en milieu sauvage et éloigné, Moniteur de secourisme en milieu sauvage et éloigné - avancé, ou Instructeur de secourisme en milieu sauvage et eloigné de la Croix-Rouge	
Critères de réussite	Présence à la totalité du cours, démonstration des techniques et au moins 75% (note de passage) à l'examen écrit	
Certification	Secourisme en milieu sauvage et éloigné avec RCR niveau C et DEA, valide pendant trois ans	
Renouvellement	8 à 10 heures d'enseignement ; comprend la RCR niveau C	
Contenu du cours	<ul> <li>Planification</li> <li>Votre santé</li> <li>Évaluation</li> <li>Urgences des voies respiratoires</li> <li>Urgences respiratoires et circulatoiress</li> <li>Arrêt respiratoire et cardiaque (incluant la RCR niveau C)</li> <li>Soins des plaies</li> <li>Blessures à la tête et à la colonne vertébrale</li> </ul>	<ul> <li>Blessures aux os, aux muscles et aux articulations</li> <li>Urgences médicales soudaines</li> <li>Urgences environnementales</li> <li>Empoisonnement</li> <li>Soins prolongés</li> <li>Évacuation : transport d'une personne malade ou blessée</li> <li>Inclut tout autre contenu exigé par des lois précises.</li> </ul>
Matériel remis au participant	Guide de poche de secourisme en milieu sauvage et éloigné Certificat (certificat mural facultatif) (ou tel que les lois provinciales l'exigent)	

